

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Rentrée parlementaire : distribution de bons et mauvais points...

LA rentrée parlementaire, qui s'est effectuée hier, a permis aux présidents des deux chambres – Assemblée nationale et Sénat – d'interpeller le gouvernement sur les difficultés quotidiennes des populations. Faustin Boukoubi de l'Assemblée nationale et sa collègue Lucie Milebou Aubusson-Mboussou n'ont pas manqué de faire part à la Première ministre, Rose-Christiane Ossouka Raponda, de quelques préoccupations des Gabonais. Non sans saluer l'application de certaines mesures à fort impact social.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

APRÈS la période d'intersession parlementaire (de juin à septembre), les députés et sénateurs ont repris hier le chemin de l'hémicycle. Conformément à l'article 41 de la Constitution. Lequel article dispose : "Le Parlement se réunit de plein droit en une session par an. La session parlementaire s'ouvre le premier jour ouvrable du mois d'octobre et prend fin, au plus tard le dernier jour ouvrable du mois de juin".

Une reprise marquée par la rentrée solennelle à laquelle ont assisté le président du Conseil mondial pour la tolérance et la paix, Ahmed Mohamed Aljarwan [lire ci-dessous], la Première ministre, le président de la Cour constitutionnelle et plusieurs autres personnalités. En matinée, le député de Pana a repris les propos prononcés par le pré-



Une vue de l'hémicycle.

sident de la République, Ali Bongo Ondimba, dans sa dernière adresse à la Nation : "Je dois à la vérité de dire que mon propre gouvernement a, par le passé fait des promesses que nous n'avons pas toujours été en mesure de tenir. Des projets ont été commencés et jamais terminés". Occasion pour la tête de file de la

première chambre de souligner : "Cette déclaration suffisamment révélatrice de l'impatience que manifeste le président de la République, traduit à n'en point douter l'état d'esprit de la majorité de nos concitoyens". Avant d'ajouter : "Même silencieux, les Gabonais nous regardent. Ils espèrent toujours et comptent sur

les gouvernants pour satisfaire leurs besoins essentiels".

Un avis partagé par la sénatrice de Fougamou, Lucie Milebou Aubusson-Mboussou. "(...) Le Gabon doit s'adapter aux conséquences d'une nouvelle donne géopolitique, avec cette flambée de prix, la pénurie de certaines denrées alimentaire, les diffi-

cultés d'approvisionnement et les tensions inflationnistes", estime-t-elle. Toutefois, elle salue les efforts fournis par le gouvernement dont "le paiement anticipé de la prime de rentrée scolaire, la poursuite de la gratuité du transport urbain pour la population de Libreville, le retour à la gratuité pour le transport scolaire, etc."

Cette dernière d'avouer : "Pour maintenir une certaine stabilité, issue de l'augmentation du coût des produits pétroliers raffinés à l'international, le gouvernement a réagi de fort belle manière en injectant une enveloppe financière avoisinant les cent milliards de FCFA, une subvention de la farine pour un montant de 6 milliards et la mise en place depuis le 15 septembre, d'une nouvelle mercuriale de 48 produits alimentaires de première nécessité". En phase avec la présidente du Sénat, Faustin Boukoubi nourrit de grands espoirs inhérents à l'application de la mercuriale. "Vivement que la nouvelle mercuriale des prix, récemment élaborée par le gouvernement en partenariat avec les opérateurs économiques puisse apporter une réponse aux préoccupations du chef de l'État et partant à celle des Gabonaises et Gabonais, pour reprendre les propos du ministre de l'Économie", a-t-il lancé.

La situation préoccupante de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) ne laisse pas indifférente la patronne de la deuxième chambre. "Comme nous sommes tous des retraités, nous attendons avec beaucoup d'espoir légitime, le résultat de cette réflexion (Ndlr : restructuration des organismes de prévoyance sociale) et l'application dans des délais raisonnables, des mesures et conclusions issues de ces travaux", a-t-elle déclaré.

Contrepoint Clin d'œil!

Y.F.I
Libreville/Gabon

La prise de parole du président du Conseil mondial pour la tolérance et la paix, Ahmed Mohamed Aljarwan, a constitué un des temps forts de la cérémonie d'ouverture de la session parlementaire 2022-2023 à l'Assemblée nationale. Cet hôte de marque, par ailleurs ancien président du Parlement arabe, a apprécié les efforts considérables du Gabon en matière de promotion et de préservation de la paix.

"Le Gabon a l'image d'un pays d'ouverture, d'accueil et d'hospitalité. La présence de nombreux étrangers ici illustre un pays et un peuple épris de tolérance", pense-t-il. Non sans ajouter :



"Pays de tolérance, mais le Gabon est connu comme pays de paix et de dialogue. L'engagement des hautes autorités à promouvoir la paix est démontré tant dans le pays que sur la scène internationale et en particulier en Afrique". Il en veut pour preuve le discours

du numéro un gabonais, Ali Bongo Ondimba, prononcé à la tribune de la récente 77e assemblée générale des Nations unies à New York où le président de la République a appelé "la communauté des nations à œuvrer pour la paix, le dialogue et partant la

tolérance et solidarité pour un monde meilleur".

Un combat auquel se joignent les députés. "Il me plaît de souligner ici l'action de l'Assemblée nationale gabonaise, à travers la publication du Livre pour la paix. Sous votre conduite (...) les députés ont posé un acte majeur pour la promotion de la paix. Vos messages dans cet ouvrage nous inspirent tous", a déclaré le diplomate. Droit dans ses bottes, il est d'avis que : "les parlementaires peuvent et doivent jouer un rôle essentiel pour la promotion de la tolérance et de la paix dans le monde".

Bon à savoir le Conseil mondial pour la tolérance et la paix est une organisation basée à La Valette à Malte comprenant 95 membres.